



AVIS PUBLIC
PROMULGATION
RÈGLEMENT N° 1687

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ :

QUE le règlement n° 1687 intitulé :

Règlement autorisant la préparation des plans et devis, la surveillance des travaux, les honoraires professionnels, les travaux de construction d'un bâtiment de service et de remplacement du système de traitement des eaux usées desservant le secteur résidentiel du Domaine-en-Haut (rues des Alouettes, du Cardinal et du Canari) incluant tous les travaux connexes en décrétant une dépense et un emprunt de 793 000 \$ à ces fins

a été adopté par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion, le 3 mai 2021.

QUE le règlement a été approuvé le 7 septembre 2021 conformément à la loi pour une dépense et un emprunt de 781 508 \$ incluant le renflouement du fonds général de 39 075 \$

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement au Service du greffe et des affaires juridiques au 2555, rue Dutrisac, Vaudreuil-Dorion, durant les heures de travail.

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce huitième (8^e) jour du mois de septembre deux mille vingt et un (2021).

Jean St-Antoine, avocat
Greffier

Le présent avis peut être consulté sur le site
Internet de la ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca